



« RÈGLEMENT DU CONCOURS MONDIAL « Cyber-up your PC - Concours de boîtiers moddés Cyberpunk 2077 »

§ 1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Ce document (le « **Règlement** ») décrit les conditions du concours **Assemblage d'ordinateur Cyberpunk 2077** (le « **Concours** »).
2. Dans le cadre du Concours, nous vous invitons (ci-après les « **Participants** ») à créer un ordinateur personnalisé (« **PC** ») inspiré du jeu Cyberpunk 2077. Le Concours se déroule en deux temps :
 - a) La première étape (« **Étape de conception** »), ouverte à tous les Participants répondant aux critères spécifiés ci-après, dans laquelle les Participants doivent créer un design de modding du PC (« **Design** ») et le publier sur un site Internet dédié ;
 - b) La deuxième étape (« **Étape d'assemblage** »), verra les cinq meilleurs participants (« **Finalistes** ») désignés par le Comité de design assembler leur PC respectif en compagnie de leur Équipe et en suivant le Design.
3. Le Concours est organisé par CD PROJEKT S.A., une société sise à Varsovie (code postal : 03-301, ul. Jagiellońska 74), inscrite au registre des entrepreneurs du Registre National Judiciaire pour Varsovie à la cour fédérale de Varsovie, 13^e Chambre Commerciale du Registre National Polonais, sous le numéro KRS 6865, numéro d'identification fiscale NIP : 7342867148, au capital social de 96 120 000,00 PLN payé dans sa totalité (« **nous** » ou l'« **Organisateur** »).
4. Le Concours est organisé en collaboration avec :
 - a) Dell Inc., une société sise à One Dell Way, Round Rock, Texas 78682 USA, numéro d'identification fiscale 74-2487834 ;
 - b) NVIDIA Corporation, une société sise au 2788 San Tomas Expressway, Santa Clara, CA 95051, U.S.A., numéro d'identification fiscale 94-3177549 ;
 - c) Steelseries ApS, une société de droit danois (n° de TVA 25923170) avec son principal établissement situé au DK-Dirch Passers Alle 27, 5 sal, DK-2000 Frederiksberg, Danemark ;ci-après les « **Partenaires** ». Les Partenaires fournissent les Prix du Concours et leurs représentants font partie du Comité de design et du Comité du Concours, responsables avec les représentants de l'Organisateur du choix des Finalistes et du Vainqueur.

§ 2. ÉTAPE DE CONCEPTION

1. Lors de l'Étape de conception, les Participants doivent créer un Design répondant aux spécifications ci-après :
 - a) Le Design doit avoir pour base l'ordinateur Alienware™ Aurora™ R9, dont les photos sont disponibles à l'URL suivante : <https://cp2077.ly/CaseModZip> ;
 - b) Le Design doit s'inspirer de l'un des thèmes suivants :
 - i. Le style de Cyberpunk 2077 (kitsch, entropisme, néomilitarisme et néokitsch) ;
 - ii. Les corporations de Cyberpunk 2077 (Militech, Arasaka, Kang Tao, etc.) ;
 - iii. Les gangs de Cyberpunk 2077 (6th Street, Animals, Maelstrom, Tyger Claw, Valentinos, Voodoo Boys etc.).



Les documents pertinents représentant les thèmes susmentionnés sont disponibles à l'adresse suivante : <https://cp2077.ly/CaseModZip> ;

- c) Le Design doit mettre en lumière les contrastes idéologiques, financiers et sociaux représentés dans l'univers de Cyberpunk 2077 ;
 - d) Le Design doit être créé de sorte que l'assemblage du PC soit conforme au Design, en s'appuyant principalement sur des matériaux recyclés ;
 - e) Le Design peut être créé selon n'importe quelle méthode à la disposition du Participant, par ex. peinture, modèle 3D, modèle physique, etc. Dans le cas de modèles 3D et physiques, le Design ne doit pas nécessairement être créé à partir de matériaux recyclés.
2. Les résultats de l'Étape de conception seront annoncés par l'intermédiaire de publications publiques sur les sites Internet de l'Organisateur aux adresses suivantes : forums.cdprojektred.com, www.facebook.com/CyberpunkGame/, twitter.com/CyberpunkGame. Les Finalistes pourront également être informés directement des résultats de l'Étape de conception, mais nous vous invitons tout de même à surveiller ces annonces.
 3. Chaque Finaliste disposera de sept (7) jours calendaires à compter de l'annonce publique des résultats de l'Étape de conception pour écrire directement à l'Organisateur sur les réseaux sociaux ou par e-mail afin de confirmer s'il/elle peut participer à l'Étape d'assemblage ;
 4. Si l'un/l'une des Finalistes n'envoie pas sa confirmation à l'Organisateur ou refuse de participer à l'Étape de conception, nous nous réservons le droit de qualifier un autre Participant pour l'Étape d'assemblage.

§ 3. ÉTAPE D'ASSEMBLAGE

1. Lors de l'Étape d'assemblage, les Finalistes doivent assembler un PC à partir de leur Design en coopérant avec des groupes de personnes choisies librement par l'Organisateur (« **Groupes de modding** »). La liste des Groupes de modding est disponible à l'URL : cyberpunk.net/cyberup. L'association du Groupe de modding et du/de la Finaliste sera appelée « **Équipe** ».
2. Les Finalistes seront associés de façon aléatoire aux différents Groupes de modding.
3. Chaque Équipe recevra un ordinateur Alienware™ Aurora™ R9 comme base de leur PC et la somme de 2 000 dollars afin d'acquérir les matériaux nécessaires à la réalisation du PC. Cette somme sera versée sur le compte bancaire de chaque Groupe de modding.
4. Les PC seront assemblés par les Groupes de modding dans l'un de leurs pays de résidence, dans un lieu choisi par le Groupe de modding. L'Étape d'assemblage pourra se dérouler de deux façons, en fonction de la situation mondiale liée à la pandémie de COVID-19 :
 - a. Si les déplacements internationaux par avion sont possibles, les Finalistes seront transportés pour une période maximale d'une semaine dans l'un des pays de résidence de leurs Groupes de modding. Au cours de cette période, l'Équipe assemblera le PC ensemble. Si le/la Finaliste l'accepte, le Groupe de modding pourra réaliser des ajustements au PC en dehors de cette période, sous réserve de consultation préalable avec le/la Finaliste.
 - b. Si les déplacements internationaux par avion ne sont pas possibles, le PC sera assemblé localement par le Groupe de modding en étroite coopération avec le/la Finaliste. Les échanges et communications se feront par voie électronique.
5. L'une des deux solutions décrites ci-dessus sera choisie et dévoilée par l'Organisateur en même temps que la liste des Finalistes.
6. La décision finale concernant l'aspect du PC revient au/à la Finaliste.



7. La majorité des matériaux utilisés pour assembler le PC doivent être recyclables. L'utilisation de matériaux non recyclables peut entraîner une évaluation négative du Comité du Concours.
8. Le PC doit être conforme au Design et seules des modifications mineures peuvent être réalisées (par exemple un changement mineur de forme ou de couleur). L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier une Équipe apportant des modifications trop importantes au Design initial.
9. Lors de l'Étape d'assemblage, les Équipes doivent s'abstenir d'apporter les modifications suivantes à l'ordinateur Alienware™ Aurora™ R9 original :
 - a. Masquer la boucle d'éclairage frontale,
 - b. Modifier la tête Alienware™ frontale,
 - c. Couvrir les ouvertures d'aération du boîtier,
 - d. Présenter la version finale du PC avec les panneaux latéraux ouverts.

L'Organisateur se réserve le droit de disqualifier une Équipe réalisant une ou plusieurs de ces modifications.

10. L'Étape d'assemblage se terminera par une Finale, qui pourra se dérouler de deux façons, en fonction de la situation mondiale en lien avec la pandémie de COVID-19 :
 - a. Si les déplacements internationaux par avion sont possibles, les Finalistes, ainsi qu'un représentant de chaque Groupe de modding et leur PC, seront invités à se rendre au siège de l'Organisateur et le Vainqueur sera choisi par le Comité du Concours sur la base des présentations réalisées par les Finalistes.
 - b. Si les déplacements internationaux par avion ne sont pas possibles, la Finale se déroulera en ligne. Après consultation avec les Finalistes, les Groupes de modding prépareront une vidéo (min. 30 secondes, max. 2 minutes) présentant le PC sous tous les angles. Le PC doit être présenté en fonctionnement. La décision artistique finale concernant la vidéo de présentation revient au/à la Finaliste.
11. L'une des deux solutions décrites ci-dessus sera choisie et dévoilée par l'Organisateur en même temps que la liste des Finalistes.

§ 4. PARTICIPANTS

1. Vous pouvez participer au Concours si vous avez au moins 18 ans le jour de votre participation au Concours et avez une parfaite autonomie légale, c'est-à-dire que vous pouvez librement procéder à des transactions légales, y compris des contrats, conformément à la réglementation en vigueur dans votre pays de résidence.
2. Vous ne pouvez pas participer au Concours si vous êtes un(e) employé(e) ou un(e) associé(e) d'affaires de l'Organisateur, des Partenaires ou leurs affiliés, filiales, fabricants, commerciaux ou agences de communication, ou faites partie de la famille directe d'une telle personne.
3. Toutes les informations fournies par les Participants dans le cadre du Concours sont fournies volontairement, mais certaines d'entre elles peuvent être requises pour participer au Concours et, dans le cas des Finalistes, recevoir les Prix.

§ 5. DATES DU CONCOURS

1. Le Concours commence le 7 avril 2020.
2. L'Étape de conception se termine le 17 mai 2020 à 15 h 00 CEST (UTC +2)
3. Les Finalistes et leur affectation dans les différentes Équipes seront annoncés le 29 mai 2020 au plus tard.



4. L'Étape d'assemblage se déroulera entre le 29 mai et le 16 juillet 2020.
5. La Finale se déroulera entre le 17 et le 18 juillet 2020.

§ 6. ENVOIS

1. Afin de participer au Concours, vous devez envoyer votre Design en respectant le Règlement ci-après :
 - a. Vous devez publier votre Design au cours de la période définie pour l'Étape de conception. Tous les Designs publiés en dehors de cette période ne seront pas évalués dans le cadre du Concours ;
 - b. Le Design doit prendre la forme de 3 images (au format .JPEG ou .PNG), jusqu'à 15 Mégaoctets chacune, présentant **une vue de devant, le côté gauche et le côté droit** du Design. Ces images doivent être envoyées sur un site Internet dédié au Concours et disponible à l'adresse : <http://cyberpunk.net/cyberup> ;

Vous devez effectuer votre inscription en votre nom, en utilisant votre propre adresse e-mail. Vous ne pouvez pas vous inscrire au nom d'autres entités ou personnes ;

- c. Vous ne pouvez envoyer qu'un seul Design. Seul le premier Design publié par un Participant sera pris en considération dans le cadre du Concours.
2. Les Designs fournis par tout autre moyen que celui décrit dans le Règlement ne seront pas éligibles pour le Concours.
3. Les Designs doivent être conformes à la loi applicable. Les Designs ne doivent notamment pas contrevenir aux droits d'auteurs d'une autre personne, à des marques déposées ou à des éléments de propriété intellectuelle ou de droits personnels. De plus, les Designs doivent pouvoir être présentés à des mineurs.
4. L'Organisateur se réserve le droit de rejeter ou de disqualifier le Design d'un Participant si :
 - a) celui-ci enfreint la loi applicable ou le Règlement du Concours ; ou
 - b) si le Design peut être jugé raciste, xénophobe, sexiste, diffamatoire ou offensant, illégal ou portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers.

§ 7. DÉCISION

1. Les Finalistes seront sélectionnés par le jury (« **Comité de design** ») composé :
 - a) Des représentants de l'Organisateur : deux Community Managers, un Community Manager pour la France, un Community Manager pour l'Allemagne, un Community & PR Manager pour l'Italie ;
 - b) Des représentants de Dell : un Community Manager et un Designer industriel senior ;
 - c) Des représentants de NVIDIA : Gaming Digital Program Manager, Game Capture Artist ;
 - d) Des représentants de SteelSeries : Global Marketing Communications Manager et Global Social Media Manager ;
 - e) D'un expert technique.
2. Le Comité de design choisira les Finalistes en se basant sur la qualité générale et l'originalité du Design, ainsi que l'adéquation du Design avec les thèmes Cyberpunk 2077 suggérés.
3. Le/la Finaliste créant le meilleur PC à partir de son Design (le « **Vainqueur** ») sera choisi par le jury (« **Comité du Concours** ») composé :
 - a) Du représentant de l'Organisateur : Directeur artistique ;
 - b) Du représentant de Dell : VP of Gaming ;



- c) Du représentant de NVIDIA : Gaming Digital Program Manager ;
 - d) Du représentant de SteelSeries : Global Marketing Communications Manager ;
 - e) D'un expert technique.
4. Les décisions du Comité de design et du Comité du Concours sont définitives.
 5. Le Comité de design choisira les cinq Finalistes et cinq Participants supplémentaires qui seront désignés Finalistes au cas où l'un des cinq premiers Finalistes ne confirmerait par sa participation à l'Étape d'assemblage dans le délai stipulé au §2, point 3, ou refuserait de participer à l'Étape d'assemblage (« **Liste de réserve** »).
 6. Le Comité du Concours choisira un Vainqueur.
 7. Les Designs et les PC assemblés des Finalistes, ainsi que leur nom et les noms des membres de leur Équipe, seront publiés sur les comptes réseaux sociaux de l'Organisateur :
 - Site officiel de Cyberpunk 2077 : [cyberpunk.net](https://www.cyberpunk.net)
 - Forums officiels de l'Organisateur : forums.cdprojektred.com/
 - Page **Facebook** officielle de Cyberpunk 2077 : <https://www.facebook.com/CyberpunkGame/>
 - Profil **Twitter** officiel de Cyberpunk 2077 : <https://twitter.com/CyberpunkGame>
 - Profil **Instagram** officiel de Cyberpunk 2077 : <https://www.instagram.com/cyberpunkgame/?hl=en>

§ 8. PRIX

1. Le Vainqueur du Concours recevra les prix suivants (« **Prix** ») :
 - a) Ordinateur « Alienware™ Aurora™ »
(AMD Ryzen™ 9 3900 (12 cœurs, 64 Mo L3 de mémoire cache, vitesse maximale Turbo de 4.4 GHz)
Windows 10 Famille, 64 bits, Anglais
NVIDIA® GeForce RTX™ 2080 Ti Édition Cyberpunk 2077
16 Go de mémoire DDR4 XMP bicanale HyperX™ FURY à 2 933 MHz
Disque SSD M.2 PCIe NVMe de 1 To (démarrage) + disque SATA 6 Gbit/s de 2 To à 7 200 tr/min (stockage)
1 an de garantie limitée au matériel) ;
 - b) Souris gaming Alienware™ AW610M ;
 - c) Clavier mécanique Alienware™ AW510K ;
 - d) Écran 34" incurvé Alienware™ AW3420DW ;
 - e) Casque sans fil SteelSeries Arctis 1 ;
 - f) La possibilité de choisir une association caritative, parmi une liste d'associations fournie par l'Organisateur, qui recevra les bénéfices de la mise aux enchères d'un ordinateur basé sur le Design gagnant, créé par l'Organisateur à une date ultérieure.
2. Les autres Finalistes recevront les Prix suivants :
 - a) Ordinateur « Alienware™ Area-51m »
(Intel® Core™ i7-9700K
Windows 10 Famille, 64 bits, Anglais



Nvidia® GeForce RTX™ 2080

16 Go de mémoire

Disque dur hybride 512 Go RAID 0 (2xSSD 256 Go PCIe M.2) + 1 To (SSHD +8 Go)

Écran 17,3" FHD 144Hz, IPS, NVIDIA® G-SYNC, technologie d'affichage Eyesafe® + technologie de contrôle oculaire Tobii) ;

b) Casque sans fil SteelSeries Arctis 1.

3. Tous les Groupes de modding pourront conserver les PC qu'ils ont assemblés.
4. L'Organisateur se réserve le droit de décerner d'autres prix spéciaux à sa seule discrétion.
5. Pour éviter toute ambiguïté, les Prix décrits ci-dessus sont communs à tous les Participants, quelle que soit la langue du Règlement consulté par le Participant.
6. Les résultats du Concours seront annoncés aux Équipes en direct au cours de la Finale, lorsque le Comité du Concours aura pris sa décision. Les résultats seront également annoncés par l'intermédiaire de publications publiques sur les comptes officiels de l'Organisateur sur les réseaux sociaux.
7. Si le Vainqueur refuse de recevoir les Prix associés à leur victoire, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer la victoire à un(e) autre Finaliste.

§ 9. COÛTS ASSOCIÉS AU CONCOURS

1. L'Organisateur couvrira les coûts d'hébergement et de transport des Finalistes vers le pays de résidence des Groupes de modding, ainsi que vers et depuis le siège de l'Organisateur, si de tels déplacements sont justifiés par le déroulement de l'Étape d'assemblage et de la Finale. L'hébergement et le transport seront choisis par l'Organisateur à sa seule discrétion, après consultation avec les Finalistes.
2. Si les Prix, les PC assemblés (y compris la somme versée par l'Organisateur aux Équipes pour acheter les matériaux entrant dans la réalisation du PC) ainsi que les coûts d'hébergement et de transport sont imposables en Pologne, l'Organisateur couvrira le montant des taxes appliquées aux Prix, aux PC assemblés ainsi qu'aux coûts d'hébergement et de transport conformément à la législation polonaise. Outre cela, les Participants sont les seuls responsables du paiement des éventuelles taxes nationales, fédérales, régionales, locales ou autres éventuellement applicables aux Prix.
3. Sur demande de l'Organisateur, les Finalistes doivent fournir à l'Organisateur tous les documents et informations exigés par les lois applicables. Ces documents et informations peuvent notamment inclure des informations requises pour respecter les obligations fiscales, de lutte contre le blanchiment d'argent et/ou contre la fraude, et doivent être envoyés sous sept (7) jours calendaires à compter de la date à laquelle l'Organisateur envoie la demande aux Finalistes.
4. Chaque Finaliste disposera de sept (7) jours calendaires à compter de l'annonce publique des résultats de l'Étape de conception pour confirmer son lieu de résidence fiscale en fournissant à l'Organisateur une déclaration signée de résidence fiscale conforme à l'Annexe A. Si les Finalistes ne font pas parvenir cette déclaration signée de résidence fiscale à l'Organisateur, nous nous réservons le droit de ne pas remettre les Prix et les sommes d'argent stipulés aux § 3.3., § 8 et § 9.1. ci-dessus.
5. Chaque Groupe de modding disposera de sept (7) jours calendaires à compter de l'annonce publique des résultats de l'Étape de conception pour confirmer son lieu de résidence fiscale en fournissant à



l'Organisateur une déclaration signée de résidence fiscale conforme à l'Annexe B. Si les Groupes de modding ne font pas parvenir cette déclaration signée de résidence fiscale à l'Organisateur, nous nous réservons le droit de ne pas verser la somme d'argent stipulée au § 3.3. ci-dessus.

§ 10. OBLIGATIONS ET DÉCLARATIONS DU PARTICIPANT

1. En publiant votre Design conformément aux dispositions du Règlement, vous (en tant que Participant) confirmez que vous remplissez les conditions définies dans le Règlement.
2. En publiant votre Design, vous acceptez que, si vous faites partie des Finalistes, l'Organisateur peut utiliser votre nom, votre Design et les informations qu'il contient lors de son annonce des résultats du Concours.
3. En publiant votre Design, vous déclarez également que :
 - vous êtes l'unique détenteur de l'intégralité des droits personnels et économiques du Design, et plus particulièrement du droit d'utiliser le Design, d'en disposer dans tous les domaines d'exploitation et de percevoir une rémunération pour l'utilisation dudit Design ;
 - vous avez le droit exclusif d'accorder l'autorisation d'exécuter les droits d'auteur dérivés ;
 - vos droits économiques, tels que mentionnés aux points précédents, ne sont ni limités ni entravés par des droits de tiers, et qu'ils ne portent atteinte à aucun droit des tiers ;
 - vous n'avez accordé aucune licence d'utilisation du Design de quelque nature que ce soit.

§ 11. DROITS D'AUTEUR

1. En publiant votre Design, vous (le Participant) nous concédez (l'Organisateur), ainsi qu'à nos Partenaires, le droit non exclusif, non transférable et libre de droits dans le monde entier d'utiliser le Design dans le cadre du Concours, y compris de fournir le Design aux membres du Comité de design et de le publier sur nos sites Internet. Cette licence couvre en particulier les formes d'exploitation suivantes :
 - la production de copies du Design à l'aide de toute technique ;
 - la distribution et la diffusion du Design sur tous les canaux ;
 - la mise à disposition du Design de manière à permettre à toute personne d'y accéder dans le lieu et au moment de son choix.
2. La licence évoquée au §11 point 1 :
 - a. est accordée pour une durée indéterminée pour les Designs des Finalistes ;
 - b. sera révoquée si le Participant ne fait pas partie des Finalistes le jour de l'annonce stipulé au § 5 point 3 ci-dessus, sauf si un Participant est qualifié ultérieurement parmi les Finalistes conformément au § 2 point 4, auquel cas le point a s'applique.
3. Le Vainqueur est dans l'obligation de transférer gratuitement tous les droits d'auteur économiques associés au Design gagnant à l'Organisateur.
4. Les Finalistes et le Vainqueur devront fournir à l'Organisateur des certificats de résidence fiscale valides au moment de la réception des Prix.
5. Les Groupes de modding devront fournir à l'Organisateur des certificats de résidence fiscale valides au moment de la réception la somme d'argent.

§ 12. DONNÉES PERSONNELLES



1. Le responsable du traitement de vos données personnelles est CD PROJEKT S.A. dont le siège est enregistré à Varsovie, Pologne, ul. Jagiellońska 74, 03-301 Warszawa.
2. Nous sommes en mesure de traiter les données personnelles suivantes vous concernant :
 - a) Participant : nom/surnom, adresse e-mail, toute autre donnée personnelle intégrée au Design (le cas échéant), informations fournies dans le cadre des communications avec l'Organisateur (le cas échéant) ;
 - b) Finaliste : nom, adresse, informations requises par la législation (par ex. pour des raisons fiscales), portrait, toute autre donnée personnelle fournie dans le cadre des communications avec l'Organisateur (le cas échéant).
3. Vos données personnelles seront traitées dans le but d'effectuer un Concours organisé par CD PROJEKT, auquel vous comptez participer, notamment afin d'évaluer les soumissions, de décerner les Prix, d'annoncer les résultats, de communiquer avec les Participants et de faire parvenir les Prix aux Vainqueurs.
4. Nous respectons vos droits en matière de vie privée, c'est-à-dire le droit d'accéder aux informations vous concernant, de les corriger et de les supprimer, d'en limiter le traitement, de les transférer, et le droit de ne pas être soumis à des décisions automatiques, comprenant le profilage, et de vous opposer au traitement de vos données personnelles (pour en savoir plus sur le traitement de vos données personnelles, consultez la Politique de confidentialité de l'Organisateur disponible à l'adresse suivante : https://regulations.cdprojektred.com/en/privacy_policy.)

§ 13. INDEMNISATION

L'Organisateur ne couvrira aucun frais potentiel occasionné au Participant en relation avec le Concours, y compris l'inscription au Concours, la préparation et la soumission du Design, l'assemblage du PC (à l'exception des coûts stipulés au § 3.3. ci-dessus) et la réception des Prix, sujets au § 9 ci-dessus.

§ 14. DÉCHARGE

Les Partenaires et leurs filiales, affiliés, fournisseurs, distributeurs, agences de publicité/promotion et fournisseurs de prix, ainsi que chacune de leurs sociétés mères respectives et l'ensemble des dirigeants, administrateurs, employés et agents de ces sociétés (collectivement, les « Parties libérées ») ne pourront être tenus responsables des éventuelles réclamations ou actions intentées, y compris, mais sans s'y limiter, les dommages corporels, la mort, les dommages subis par des biens ou la perte de biens, découlant de la participation au Concours ou de la réception ou de l'utilisation abusive des Prix.

§ 15. DISPOSITIONS FINALES

1. Le Règlement est publié dans les langues suivantes : Anglais, polonais, russe, français, italien, allemand, espagnol, portugais brésilien, japonais, coréen, chinois traditionnel, chinois simplifié.
2. Le Règlement est appliqué et interprété conformément à la loi polonaise.
3. Le Concours ne constitue en aucun cas un jeu de hasard, une loterie ou tout autre jeu visé par la loi polonaise du 19 novembre 2009 sur les jeux de hasard.
4. Le Règlement entrera en vigueur le 7 avril 2020.



CD PROJEKT RED

CD PROJEKT S.A.

ul. Jagiellońska 74, 03-301 Warszawa | tél. +48 22 519 69 00

thewitcher.com | cyberpunk.net | cdprojektred.com



ANNEXE A - Déclaration de résidence fiscale

Je soussigné(e), _____¹, confirme pouvoir être considéré comme un bénéficiaire effectif des Prix ainsi que des coûts d'hébergement et de transport payés par l'Organisateur au sens du Modèle de convention fiscale de l'OCDE concernant le revenu et la fortune, et plus spécifiquement que je :

- i. reçois le paiement et les Prix en l'état de la part de l'Organisateur pour mon propre compte, incluant la possibilité de décider de façon indépendante de leur utilisation, et assume le risque économique lié à la perte totale ou partielle de ces Prix et sommes d'argent,
- ii. ne suis pas un agent, un représentant, un fiduciaire ou autre, sujet légalement ou effectivement obligé de transférer tout ou partie de l'indemnité convenue dans le cadre de cet accord à une autre entité,
- iii. confirme respecter toutes les exigences me permettant d'être considéré(e) comme résident(e) fiscal(e) _____² selon la législation nationale et
³.

¹ Veuillez indiquer le prénom et le nom du/de la Finaliste.

² Veuillez indiquer le pays du/de la Finaliste.

³ Veuillez indiquer le nom de l'accord fiscal bilatéral conclu entre la Pologne et le pays du/de la Finaliste.

**ANNEXE B - Déclaration de résidence fiscale**

_____ ⁴ confirme que _____ ⁵ peut être considéré comme un bénéficiaire effectif de la somme d'argent versée par l'Organisateur afin d'acheter les matériaux requis pour assembler le PC au sens du Modèle de convention fiscale de l'OCDE concernant le revenu et la fortune, et plus spécifiquement que _____ ⁶ :

- i. reçoit le paiement de la part de l'Organisateur pour son propre compte, incluant la possibilité de décider de façon indépendante de leur utilisation, et assume le risque économique lié à la perte totale ou partielle de cette somme, et confirme être le propriétaire et l'ayant droit du compte bancaire décrit au § 3.3. Étape d'assemblage,
- ii. n'est pas un agent, un représentant, un fiduciaire ou autre, sujet légalement ou effectivement obligé de transférer tout ou partie de l'indemnité convenue dans le cadre de cet accord à une autre entité,
- iii. confirme respecter toutes les exigences permettant d'être considéré(e) comme résident(e) fiscal(e) ⁷ selon la législation nationale et _____ ⁸.

⁴ Veuillez indiquer les données relatives au Groupe de modding.

⁵ Veuillez indiquer les données relatives au Groupe de modding.

⁶ Veuillez indiquer les données relatives au Groupe de modding.

⁷ Veuillez indiquer le pays du Groupe de modding.

⁸ Veuillez indiquer le nom de l'accord fiscal bilatéral conclu entre la Pologne et le pays du Groupe de modding.